

Pensionné cherche de destination fiscale

AVANTAGEUSE

▶ De nombreux pays proposent de larges exonérations d'impôts aux pensionnés étrangers

▶ Rester en Belgique ou partir à l'étranger, c'est une question que beaucoup se posent une fois arrivés à l'heure de la pension. Mais ce que peu savent, c'est que de nombreux pays dans le monde cherchent à attirer les pensionnés occidentaux. Et pour ce faire, ils déploient les grands moyens et offrent d'immenses réductions d'impôts pour ceux qui voudraient venir couler leurs vieux jours sur leur territoire.

Même en s'expatriant, il est toujours possible de venir se faire soigner en Belgique

Et si vous pensez que s'expatrier est risqué, détrompez-vous. En effet, rien n'oblige les pensionnés belges à rester sur le territoire. "Les pensions peuvent être perçues dans n'importe quel pays dans le monde. Pour cela, il suffit seulement de nous communiquer une nouvelle adresse et un nouveau compte bancaire pour que nous puissions faire le versement", explique Éric Slakmulder, responsable du bureau des conventions internationales à l'Office national des pensions (ONP).

Mais comment être sûr de profiter des avantages fiscaux du nouveau pays d'adoption? "Cela est très simple aussi, le pensionné doit seulement nous fournir la preuve qu'il est devenu résident fiscal à l'étranger et qu'il y est bien imposé", poursuit M. Slakmulder.

CÔTÉ SANTÉ, ces expatriés d'un nouveau genre n'ont pas non plus à s'en faire. "Il existe en Belgique plusieurs retenues différentes qui sont effectuées sur les pensions. L'une d'entre elles concerne l'assurance-maladie. Si le pensionné le désire, cette dernière pourra continuer à être prélevée en Belgique. Il aura alors la possibilité de revenir se faire soigner chez nous en cas de pépin. Il sera aussi remboursé pour les interventions qu'il pourrait subir à l'étranger."

Mais si vous décidez de partir, attendez-vous tout de même à une certaine lourdeur administrative. Étant donné le fait que les communications avec l'administration sont limitées depuis l'étranger, vous recevrez tous les ans un certificat de vie à remplir et retourner à l'ONP.

Petite précision, ceux qui bénéficient d'une pension de fonctionnaire ne peuvent pas profiter de ces conditions avantageuses à l'étranger.

Romain Demoustier

LES 5 DESTINATIONS FISCALES



"Une villa 3 chambres avec piscine pour 800€ par mois et pas d'impôts"

Le **Portugal** reste le champion toutes catégories en matière d'avantages fiscaux pour les pensionnés. À condition d'être résident fiscal dans le pays, les pensions sont totalement exonérées d'impôts pendant une période de 10 ans. Il n'en fallait pas plus pour convaincre Michel, jeune pensionné de 63 ans du Hainaut, pour faire ses valises avec sa femme. "Nous avons visité le Portugal plusieurs fois auparavant. À l'époque, le climat nous avait agréablement surpris. Il faisait 28°C au mois de novembre ! Nous avons donc décidé de nous installer dans le pays pour de bon il y a deux mois", explique-t-il, tout en revenant d'une journée de plage.

Il poursuit: "Le coût de la vie ici est très avantageux. Tous les produits locaux sont moins chers et nous louons une petite villa en Algarve (sud du pays, Ndlr) avec trois chambres et piscine pour 800 euros par mois. De plus, avec les réductions d'impôts, nous économisons plusieurs centaines d'euros chaque

mois." Côté éloignement de la famille, le Portugal reste assez proche de la Belgique. "Nous comptons rentrer pour les vacances de Noël, les vols ne sont vraiment pas chers et cela ne pose pas de problème pour nos enfants. Maintenant, ils ont même un pied-à-terre au soleil pour leurs vacances. En somme, je pense que nous avons fait le bon choix", se réjouit Michel.

Sur place, des opérateurs spécialisés sont aussi présents pour accueillir les nouveaux arrivants. C'est le cas de Didier De-feu, conseiller belge installé dans le pays depuis plusieurs années. "Il n'est pas toujours simple de régler les démarches administratives pour les expatriés. Je les aide aussi à trouver un bien immobilier qui leur convient le mieux", note-t-il.

Mais le Portugal pourrait bien être victime de son succès, les prix de l'immobilier commencent déjà à grimper. Il est temps d'en profiter!

R. D.



Des privilèges sous le soleil

La **Tunisie** est pour le moment considérée comme une destination dangereuse pour les Occidentaux. Malgré tout, et cela est moins connu, elle offre, à l'image du Maroc, de très bonnes conditions aux pensionnés belges qui désireraient s'y expatrier. En partant s'y installer, il est possible de bénéficier d'un abattement de 80% du montant dû pour la pension. Il faut néanmoins respecter quelques conditions: votre pension doit être virée en Tunisie et sur un compte tunisien à titre définitif. Il vous est aussi demandé de séjourner au moins six mois par an dans le pays. À noter que les prix sont en moyenne 35% moins chers qu'en Belgique.

R. D.



80% d'abattement fiscal

Le **Maroc** est surtout connu des touristes belges pour ses villes typiques et ses plages de rêve. Mais depuis plusieurs années, le pays propose aux pensionnés étrangers de très bonnes conditions fiscales. Il est possible d'y profiter d'un abattement fiscal de 40% sur les revenus déclarés. Cet abattement peut même atteindre les 80% si vous décidez de faire virer la totalité de votre pension dans une banque marocaine. Seules deux autres conditions sont à remplir: être en possession d'un bail d'habitation à l'année et d'y résider au moins 183 jours par an.

R. D.



Des réductions, mais en francs CFA

Au premier abord, le **Sénégal** peut paraître une destination un peu trop exotique et lointaine pour aller profiter de sa pension. Mais là encore, le pays a décidé d'attirer les étrangers. Il propose une décote de 80% de l'impôt dû pour ceux qui décideraient de venir y séjourner après une longue vie de dur labeur. Ajoutez à cela un cadre de vie idyllique, un coût de la vie très faible et des prix immobiliers bas, toutes les conditions sont réunies pour aller passer une retraite dorée. Seule condition: faire virer sa pension sur un compte au Sénégal en francs CFA, la monnaie locale.

R. D.



De l'exotisme à (tout) petit prix

S'il n'existe pas encore de convention entre la **Thaïlande** et la Belgique en matière fiscale, le pays n'en reste pas moins attractif pour les pensionnés belges. Le grand plus: des prix de l'immobilier très bas, en moyenne 800€ le m² contre près de 3.920€ dans les cités balnéaires françaises. En somme, la possibilité d'acheter un bien quasi inabordable pour les petites pensions en Belgique. Autre avantage, le coût de la vie. Il est près de 50% inférieur que chez nous. Petit bémol, la destination reste assez lointaine, le déménagement doit donc être mûrement réfléchi.

R. D.

LA FRANCE reste la plus prisée

► Près de 41.000 pensionnés belges résident actuellement à l'étranger

► L'Office national des pensions (ONP) verse des allocations pratiquement partout dans le monde. Plus de 41.000 Belges pensionnés ont d'ailleurs décidé de faire leurs valises et de quitter le pays. Voici le Top 5 des destinations les plus prisées pour aller passer ses vieux jours, selon le dernier rapport de l'ONP.

1 La France. Notre voisin est sans conteste le pays qui attire le plus de nos compatriotes âgés. En tout, près de 17.233 de nos compatriotes retraités résident dans l'Hexagone. Les raisons d'un tel succès sont nombreuses : les proximités géographiques et culturelles permettent une intégration sans encombre.

2 L'Espagne. Le pays de la corrida accueille 4.984 retraités belges. Beaucoup ont été séduits par les prix qui ont fait suite au passage de la crise économique dans le pays. Chaque jour, neuf Belges achètent une maison en Espagne. Ils profitent d'un marché immobilier assez attractif, mais la situation ne devrait pas durer, alors autant se dépêcher pour avoir la chance d'en profiter.

3 Les Pays-Bas. Une fois de plus, les proximités culturelle et géographique ont dû convaincre les 3.082 Belges qui se sont installés en royaume batave.

4 L'Allemagne. Actuellement, 2.722 Belges retraités

habitent en Allemagne. Ils ne sont certainement pas dépayés par la culture du pays et la proximité avec la Wallonie a certainement joué un rôle dans le choix de ces expatriés.

5 Le Luxembourg. Pour compléter ce classement, notre dernier voisin arrive en cinquième position. Quelque 1.690 Belges y coulent leurs vieux jours, tout juste à côté de leur pays d'origine.

Sur le continent américain, les pays les plus prisés par les retraités belges sont le Canada (1.354) et les États-Unis (1.177). Côté asiatique, les Belges ont plébiscité Israël (444) ainsi que la Thaïlande (426). Sans surprise, c'est l'Afrique du Sud (520) et le Maroc (304) qui arrivent en tête du côté africain. Pour terminer, près de 219 pensionnés résident au Brésil et 370 en Australie.



414

Le montant moyen
versé par l'ONP
à ceux qui résident
à l'étranger
est de 414 €.